



**◇ CENTRE NATIONAL DE LA FORMATION
CONSEIL EN ENTREPRISE**

www.cnfce.com

CONTACT PRESSE : Ludivine Maas

ludivine@cnfce.com

01 64 21 09 94

Le CNF-CE, Partenaire du développement durable en entreprise

Le Centre National de la Formation – Conseil en Entreprise, a développé toute une thématique de formations sur le développement durable, afin de répondre aux nouvelles exigences gouvernementales.

Le développement durable est de plus en plus important, et d'actualité. Chacun doit s'en préoccuper, aussi bien à la maison, qu'au bureau, tout le monde doit être sensibilisé.

L'Etat a pris des mesures concernant ce sujet. A travers le Grenelle de l'Environnement, celui-ci a mis en lumière l'importance d'adopter les bons gestes.

Diverses actions, ont été mises en place, notamment la Semaine du Développement Durable, qui a pour but de montrer au grand public les comportements quotidiens à effectuer.

Ni punition, ni pression, le développement durable, est là pour aider à préserver la planète. Se former dans ce domaine, c'est aller dans ce sens.

Plusieurs changements se sont opérés, tout d'abord dans le domaine du privé, puis de plus en plus sous un aspect professionnel.

Fort de cette constatation, le CNF-CE a mis en place tout un ensemble de formations sur ce thème.

Sommaire

- Développement durable, où en sommes-nous ?
- Le Grenelle de l'Environnement et le Grenelle II
- La Semaine du Développement Durable, du 1^{er} au 7 avril 2009
- Les formations Développement Durable en entreprise
- « Bien consommer » en entreprise, quelques exemples pour préparer l'avenir

Annexes

- Interview de **Philippe Haudebourg**, consultant Environnement
- ***Petit guide d'un agent pas comme les autres face à ses éco-responsabilités au bureau.*** Distribué par L'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Développement durable, où en sommes-nous ?

Depuis 1997, on s'intéresse plus particulièrement à la gestion des produits, de quelle façon moins polluer. Depuis plus de 10 ans, des mesures ont été prises afin de réduire les risques pour la planète. Le développement durable à commencer à faire son apparition dans les foyers, puis dans les entreprises.

Les grands groupes sont concernés, ainsi que les PME. Elles s'engagent dans une « **responsabilité sociale** ». Celle-ci apporte divers avantages aux sociétés, tels que :

- **Renforcer la compétitivité**
- **Réduire à terme leurs risques juridiques, industriels et économiques**
- **Augmenter leurs performances commerciales et financières**

Plus qu'un terme en vogue, le développement durable, est un vrai progrès pour l'avenir de la planète. Aussi bien, chez soi, qu'au bureau, il s'agit de consommer durablement.

Par ailleurs, ces nouvelles dispositions permettent de créer de nouveaux emplois, comme Directeur du développement durable. Intégrer le **management environnemental** à l'entreprise, est le signe d'une évolution.

Le Grenelle de l'Environnement et le Grenelle II

L'Etat a compris la problématique actuelle, et a créé en 2007, **Le Grenelle de l'Environnement**, afin de répondre aux exigences environnementales. En janvier 2009, le **Grenelle II**, est présenté au Conseil des ministres, il va mettre en application le Grenelle. Il vise à renforcer les obligations des bâtiments, des transports, des collectivités, et des entreprises, en terme de développement durable. Il impose de **rénover les bureaux** tous les huit ans, afin de maintenir un certain niveau de performance. Les entreprises cotées en Bourse, et de plus de 500 salariés, devront faire tous les ans un **bilan carbone**. Cela entrera en vigueur en **2010**.

La Semaine du Développement Durable, du 1^{er} au 7 avril 2009

La 6^{ème} édition de *La semaine du Développement Durable*, a pour objectifs:

- **D'expliciter auprès du grand public la notion de développement durable**
- **D'inciter le grand public à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable**
- **D'apporter au grand public des solutions concrètes**
- **De valoriser le Grenelle de l'Environnement et les mesures qui en sont issues**

Le thème de 2009, est la « **Consommation durable** » à travers les gestes du quotidien. Sensibiliser chaque personne, afin d'adopter les bons comportements.

(Source : www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

Les formations Développement Durable en entreprise

Le CNF-CE a développé **une douzaine** de formations sur cette thématique.

Elles ont pour objectifs de **sensibiliser les salariés**, et d'introduire le développement durable dans l'entreprise. De plus, **3 français sur 4**, croient à l'avenir des métiers liés à l'environnement et aux économies d'énergie. Se former dans ce domaine va devenir une nécessité dans l'avenir. Toutes les entreprises sont concernées par le développement durable.

Bénéfices de faire une formation Développement Durable :

- ✓ **Etre réactif** : adopter les réflexes propres au développement durable, permet de s'adapter à la tendance actuelle
- ✓ **Etre performant** : apprendre les dernières méthodes en matière de développement durable permet d'être plus concurrentiel face aux autres entreprises
- ✓ **Etre compétitif** : avoir les bons gestes aide à réduire les coûts et à faire des économies
- ✓ **Etre éthique** : bonne image de l'entreprise en choisissant de penser à l'avenir de la planète

Choisir le CNF-CE :

- ✓ **Innovateur** : le CNF-CE a su être innovant en proposant dès le début des formations sur le développement durable
- ✓ **Répond à toutes les demandes** : le CNF-CE a développé une pléthore de formations sur le développement durable
- ✓ **Savoir-faire** : le CNF-CE collabore avec des consultants hautement qualifiés dans leur domaine, qui transmettent leurs compétences en la matière
- ✓ **Coaching** : le CNF-CE propose du consulting, du sur-mesure adapté aux attentes de chaque entreprise
- ✓ **Sa propre philosophie** : parce qu'au CNF-CE, nous pratiquons dans nos locaux, les gestes fondamentaux du développement durable, nous savons les bénéfices que ceux-ci procurent

Voici, une liste non exhaustive des formations du CNF-CE:

- **Formation sur mesure Développement Durable**
- **Intégrer les salariés à la démarche Développement Durable de l'entreprise : Sensibilisation DD**
- **L'Eco-communication**
- **Hygiène, gestion et développement durable en restauration traditionnelle ou collective**
- **Une meilleure performance globale : PME & Développement Durable**
- **Satisfaire les attentes des donneurs d'ordre et clients : Achats et Développement Durable**
- **Mettre en place les Indicateurs de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) dans l'entreprise**
- **Mettre en oeuvre une politique d'achats publics responsables**
- **Pour la bonne gestion de votre image : Communication & Développement Durable**
- **Intégrer une démarche écologique dans la conception des supports professionnels**

Exemple de formation

Intégrer les salariés à la démarche Développement Durable de l'entreprise : Sensibilisation DD

Objectifs

- Comprendre le concept Développement Durable
- Appréhender ses enjeux à l'échelle de l'entreprise
- Obtenir des éclairages méthodologiques et illustratifs pour initier ou décliner une stratégie Développement Durable et formaliser un plan d'actions
- S'approprier le concept et les enjeux du Développement Durable
- Identifier les clés de succès du déploiement auprès des collaborateurs

Programme

Définitions et fondements

- Présentation du concept : définitions, principes, historique
- Les principaux enjeux planétaires : économiques, environnementaux, sociaux
- L'implication progressive des différents acteurs

Rôle et responsabilités de l'entreprise

- Identification des parties prenantes
- Evolution du rôle des ONG
- Responsabilité sociale et sociétale
- Responsabilité environnementale élargie
- Corporate gouvernance
- Responsabilité au regard des 6 parties prenantes majeures
- Évolution des contraintes et des pressions (réglementations, soft law...) et facteurs d'accélération

Mise en place d'une démarche DD

- Les étapes fondamentales d'une démarche et les zones de risques
- De la détermination d'une stratégie DD à l'élaboration de plans d'actions
- Exemples de démarches dans différents secteurs
- Reporting DD et communication associée

Cas pratiques

« Bien consommer » en entreprise, quelques exemples pour l'avenir

Il existe différents comportements à adopter en entreprise.

Voici, quelques exemples d'attitudes à privilégier :

- **Remplacer les ampoules classiques, par des ampoules basse consommation.**
 - ✓ En effet, ces dernières permettent d'économiser de l'énergie et elles durent plus longtemps

- **Penser à mettre son ordinateur en veille, lors d'une pause prolongée**
 - ✓ Celui-ci, en veille consomme moins d'énergie

- **Investir dans du mobilier de bureaux éco-conçus**
 - ✓ En plus de l'aspect éthique, ce type de mobilier est aussi fiable que les autres

- **Pour les commerciaux, acheter des voitures électriques, beaucoup moins polluantes**
 - ✓ Les commerciaux se déplaçant souvent, participent au rejet de CO² avec une voiture classique. Grâce aux voitures électriques, moins de pollution, et on économise de l'essence

- **Mettre à disposition des salariés, des poubelles pour le papier, et les piles usagées**
 - ✓ Recycler le papier et les piles usagées, permettront après leur transformation de devenir un autre produit

- **Adopter la facture électronique**
 - ✓ Moins de papier engendré, c'est faire attention à l'environnement. L'archivage, est de plus simplifié

- **Ne pas laisser allumer les lampes inutiles**
 - ✓ Des lampes allumées sans réelle utilisation, sont non seulement néfastes pour l'environnement, mais augmentent la facture d'électricité

- **Imprimer que les écrits importants, et recycler les feuilles utilisées en brouillon**
 - ✓ Cela permet une économie de papier, et est de ce fait écologique

Annexes

Interview : **Le développement durable en entreprise**

Philippe Haudebourg

Comment expliquez-vous, l'engouement pour le développement durable ?

Aujourd'hui, il y a une remise en cause des droits d'exploiter la société. Il y a un changement de mentalité, telle que la considération des actions faites sur les salariés et les clients. Concernant les sociétés du CAC 40, les décisionnaires doivent avoir un discours sur les activités de l'entreprise et les salariés. Désormais, il y a une obligation d'agir pour le développement durable. C'est une démarche légiférée par les grandes entreprises.

Le développement durable en entreprise, commence à se démocratiser. On assiste même à l'émergence du management durable. Pensez-vous, que tous les salariés vont devenir sensible à cela ?

Les salariés ne vont pas être directement sensibles. Le management durable permet d'impliquer ces derniers. Notamment, un des indicateurs, est la gestion des risques, considéré comme un axe principal de management. Les entreprises ont tendance à ne dévoiler que ce qui les arrangent. Il faut établir un nouveau dialogue. Dorénavant, il existe un plus grand besoin de formations, car les salariés doivent être formés. Ceux-ci sont sensibilisés à terme sur le développement durable par les actionnaires. Le discours change via les salariés, il y a plus de transparence et moins le côté « vitrine ».

Quelles entreprises sont les plus demandeuses en formations dans le domaine du développement durable ?

Les entreprises qui ont une relation avec l'environnement, sont bien sûr les plus concernées. Mais aussi, les sociétés qui comportent des risques toxiques, et qui changent la nature. Celles qui sont en relation avec le pétrole, vont devoir mettre en place pour se pérenniser, une notion des déchets. Eviter de rejeter dans la nature et mieux maîtriser.

Il y a une pression sociale de la part de l'Etat. Le process est revu, on rationalise, il y a une plus grande notion de rentabilité en utilisant les matières à 100%, afin de faire plus de produits finis.

Cela apporte un système plus performant.

Croyez-vous que les gens prennent réellement conscience de son importance ?

Non, concernant les gens « lambda ». Ils n'ont pas forcément conscience des aspects néfastes. Ce sont les grandes entreprises qui prennent le plus conscience des complications, notamment à cause de la pression exercée par l'Etat sur celles-ci.

Une des mesures conseillées de prendre, est de « lever le pied », de limiter les déchets, car les usines ne traitent pas tout. Il ne faut pas oublier que des produits comme le pétrole vont toujours polluer, mais il s'agit de ralentir les dégâts. Aujourd'hui, nous avons dépassé la phase de prévention.

Nous agissons en tant que « pansement » à travers nos gestes quotidiens, mais pas comme un médicament.

Le Grenelle II, donne de nouvelles directives aux entreprises, plus particulièrement à celles de plus de 500 salariés avec le bilan carbone. Ne trouvez-vous pas que les PME sont oubliées ?

La démarche du développement durable, est très coûteuse pour les PME. Il y a de grosses contraintes réglementaires. A contrario, les petites entreprises peuvent plus se stabiliser au niveau de la pollution, que les grosses sociétés. Néanmoins, il n'y a pas de moyens financiers accordés aux PME. Le bilan carbone est très long à faire, et est de plus coûteux.

Malheureusement, les PME peuvent être amenées à disparaître, car elles ne peuvent pas suivre financièrement. Il y a une sorte de démarche élitiste. Le coût de répondre aux exigences du développement durable peut entraîner les entreprises à se délocaliser.